

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 2 NOVEMBRE 2020 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

**Ordre du jour :** 2020-11-02, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

## **ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 novembre 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

### **Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

### **Urbanisme/Inspection**

4. Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 2020-03 - règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement numéro 2008-09 / Notice of Motion and presentation of draft bylaw 2020-03 allowing off-road vehicle traffic on certain municipal roads and amending bylaw no. 2008-09
5. Demande de libération du cautionnement d'exécution des travaux sur le chemin Cull pour enfouir une ligne électrique / Request to release of the certified cheque for work on Cull Road
6. Demande d'une résolution par la CPTAQ – Les Ardoises M & M / CPTAQ request
7. Demande de prolongation Cooptel / Request

8. Demande d'intervention Cooptel / Request

**Administration**

9. Correspondances
10. Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – aide financière / Letter
11. Fonds intermunicipal de défense de l'eau (FIDE) / Intermunicipal Water Defense Fund
12. Entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal avec la Ville de Richmond / Agreement
13. Offre de service – Gestim / Service offer
14. Officialisation du nom en usage – parc de la Rivière / Formalize the name of the park
15. RREMQ (régime de retraite) / RREMQ (pension plan)
16. Archiviste – offres de service 2021 / Archivist – 2021 service offer
17. Entente intermunicipale urbanisme et géomatique / Intermunicipal agreement urban planning and mapping service
18. Trans-Appel - contribution municipale 2021 / Municipal contribution
19. Infotech – Webinaire sur la taxation 2021 / Webinar
20. Congé des Fêtes / Christmas holidays
21. Calendrier des séances 2021 / 2021 council meetings
22. Fête des Nouveau-nés / Newborn celebration
23. Demande de contribution annuelle 2021 - La Société d'histoire du comté de Richmond / Request
24. Demande d'appui – Centre D'Art de Richmond / Support request
25. Demande d'appui – Centre de ski de fond Richmond-Melbourne inc. / Support request
26. Dons & publicités/donations & publicity (Armée du Salut, Comité ÉLÉ, les Paniers de Noël, Club lions Richmond-Melbourne inc., Trio Étudiant)

**Voirie**

27. Offre de service – élaboration d'un modèle hydraulique du cours d'eau / Service offer
28. Résolution respectant les modalités du guide au programme TECQ 2019-2023 / Resolution regarding the conditions in the guide for the program TECQ 2019-2023

**Sécurité publique**

29. SSIRR - répartition des quotes-parts 2021 / New agreement and costs

**Hygiène du milieu**

30. Achat regroupé – autocollants bac bleu – tri des matières résiduelles / Blue bin stickers

**Factures**

31. Factures/Bills

**Varia**

32. Demande d'appui au projet de création d'une Corporation de développement du Pays de l'ardoise / Support request

**Levée de l'assemblée**

-----

**Procès-verbal** : 2020-11-02, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 5 octobre 2020;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, d'adopter le procès-verbal du 5 octobre 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the October 5<sup>th</sup>, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Fortier to adopt the minutes of the October 5<sup>th</sup>, 2020 council meeting such as received.

**Période de questions** : 2020-11-02, 3 Messieurs Louis Carignan et Laurent Frey, membres du comité de rayonnement de la Ville de Richmond, étaient présents pour expliquer le projet de création d'une Corporation de développement du Pays de l'ardoise ainsi pour donner un compte rendu sur les activités du bureau d'accueil du Pays de l'ardoise. / Louis Carignan and Laurent Frey, members of the citizens committee to promote the Town of Richmond, were present to explain the project to create a Development Corporation of the *Pays de l'ardoise* and to report on the activities of the *Pays de l'ardoise* tourist/welcome office.

**Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 2020-03 un règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement numéro 2008-09** : 2020-11-02, 4 Le conseiller Douglas Morrison donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no. 2020-03, un règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement numéro 2008-09. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Morrison gave notice that at a future sitting of this Council, he will table bylaw no. 2020-03 allowing the circulation of off-road vehicles on certain municipal roads and amending by-law number 2008-09. As all the council members received a copy of this bylaw before the meeting, there will be no reading of the bylaw.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

**Demande de libération du cautionnement d'exécution des travaux sur le chemin Cull pour enfouir une ligne électrique** : 2020-11-02, 5 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne avait autorisé une occupation du domaine public pour l'utilisation permanente de l'emprise du chemin Cull aux fins d'enfouir une ligne électrique au propriétaire du 639 chemin Cull avec la résolution #2020-07-06, 6;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne avait demandé un cautionnement d'exécution des travaux pour un montant de 10 000 \$ afin de garantir la Municipalité contre toute réclamation à laquelle elle pourrait-elle être sujette par suite des actes des propriétaires dans la poursuite des travaux pour enfouir la ligne électrique;

**Considérant** le chèque conservé à titre de cautionnement d'exécution;

**Considérant** le dépôt du rapport final de visite de chantier de la firme NIX Experts-Conseil en date du 25 août 2020;

**Considérant** le dépôt des plans « tel que construit » des travaux de la ligne électrique souterraine longeant l'emprise du chemin Cull préparé par la firme NIX Experts-Conseil en date du 20 novembre 2020;

**Considérant** le dépôt du plan de localisation réalisé par le Groupe HBG en date du 24 septembre 2020;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers de libérer le chèque d'un montant de 10 000 \$ suite au dépôt des différents rapports pour les travaux de la ligne électrique souterraine longeant l'emprise du chemin Cull.

Considering that the municipality had authorized an occupation of the public domain for the permanent use of the right of way of Cull Road to the owners of 639 Cull Road for the purpose of burying a power line (resolution # 2020-07-06, 6); considering that the municipality had asked for a bond for the works in the amount of 10 000 \$ in order to guarantee the municipality against any claim to which it may be subject as a result of the actions of the owners in the completion of the work to bury the power line; considering the cheque kept as a bond; considering the filing of the final site visit report of the firm FNX-INNOV dated August 25<sup>th</sup>, 2020; considering the filing of plans "as constructed" for the works of the underground power line along the right-of-way of Cull Road prepared by the firm NIX Experts-Conseil on November 20<sup>th</sup>, 2020; considering the filing of the location plan made by Groupe HBG dated September 24<sup>th</sup>, 2020;

It is moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, and resolved unanimously to release the cheque in the amount of 10 000 \$ following the filing of the various reports for the installation of the underground power line along the right of way of Cull Road.

**Demande d'autorisation CPTAQ - Les Ardoises M & M inc. – dossier #429158** : 2020-11-02, 6 **Considérant que** le demandeur souhaite poursuivre l'exploitation d'une carrière existante sur les lots 3 511 330, 3 635 189, et 3 635 191;

**Considérant que** ladite carrière a déjà fait l'objet d'une autorisation (no. 368505) durant l'année 2010;

**Considérant que** la validité de cette autorisation était de dix (10) ans;

**Considérant que** le demandeur entend respecter les normes de reboisement, de conservation du sol arable et de recouvrement prévu;

**Considérant que** l'utilisation projetée sur le site visé n'aura pas d'impact négatif sur les exploitations agricoles ainsi que sur le développement économique de la région;

**Considérant que** la CPTAQ a demandé une précision de la résolution du conseil municipal numéro 2020-08-03, 3;

**Considérant qu'en** vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation de la Municipalité doit être motivée, tout en respectant les critères visés à l'article 62, et elle doit aussi indiquer que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité;

**Considérant qu'aucune** autre zone appropriée n'est disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité pour satisfaire à cette demande, même hors de la zone agricole;

**Considérant que** l'utilisation projetée d'extraction est conforme à la réglementation de la municipalité du Canton de Melbourne;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal du Canton de Melbourne soutient le projet d'exploitation d'une carrière sur les lots 3 511 330, 3 635 189 et 3 635 191.

It is proposed by councillor Morrison seconded by councillor Enright, and resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne supports *Les Ardoises M & M's* project to operate a quarry on lots 3 511 330, 3 635 189 and 3 635 191; that no other suitable zone is available elsewhere in the territory of the municipality to meet this demand, even outside the agricultural zone; that the proposed use of extraction complies with the regulations of the Municipality of the Township of Melbourne.

**Demande de prolongation pour des interventions Cooptel** : 2020-11-02, 7 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une prolongation pour les travaux d'installation de câbles de fibre optique sur le toron existant de Bell pour les besoins de Cooptel (projets # 0001423-MELB-Z04-S1, 0001423-Z04-MELB-S03, 0001423-MELB-Z04-S4, 0001423-MELB-Z04-S05, 0001423-MELB-Z04-S06, 0001423-MELB-Z03-S5, 0001423-MELB-Z03-S2), et ce, selon les documents déposés par Techni-Projet inc. le 17, 18 et 20 février 2020 et la demande déposés par Sigma Telecoms le 15 octobre 2020.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to authorize an extension for the installation of fiber optic cables on Bell's existing strand for the purposes of Cooptel (projects # 0001423-MELB-Z04-S1, 0001423-Z04-MELB-S03, 0001423-MELB-Z04-S4, 0001423-MELB-Z04-S05, 0001423-MELB-Z04-S06, 0001423-MELB-Z03-S5, 0001423-MELB-Z03-S2), according to the documents filed by Techni-Projet inc. on February 17<sup>th</sup>, 18<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup>, 2020 and the extension request filed by Sigma Telecoms on October 15<sup>th</sup>, 2020.

**Demande d'intervention Cooptel** : 2020-11-02, 8 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet pour installer deux poteaux, deux ancrages et un toron pour éviter un ruisseau et un ponceau pour les besoins de Cooptel (projets # 0001423-MELB-Z01-S01), et ce, selon les documents déposés par Sigma Telecoms le 19 octobre 2020.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the project to install two posts, two anchors and a cable to avoid a stream and a culvert for the needs of Cooptel (projects # 0001423-MELB-Z01-S01), according to the documents filed by Sigma Telecoms on October 19<sup>th</sup>, 2020.

**Correspondances** : 2020-11-02 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 octobre 2020 au 2 novembre 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from October 6<sup>th</sup>, 2020 till November 2<sup>nd</sup>, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Lettre d'annonce du MAMH– aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19** : 2020-11-02 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité de Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant une aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. En effet, la Municipalité recevra un montant de 72 427 \$ comme une aide financière octroyée aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances de la municipalité.

The director general/secretary-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* regarding a financial assistance in the context of the COVID-19 pandemic. The municipality will receive an amount of 72 427 \$ as financial assistance in order to lighten the impacts of the pandemic on the finances of the municipality.

**Fonds intermunicipal de défense de l'eau (FIDE)** : 2020-11-02, 9 **Considérant que** le Fonds intermunicipal de défense de l'eau (FIDE) était créé pour soutenir une municipalité dont la réglementation, soit le

« Règlement dit de Saint-Bonaventure » ou le « Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection » sera attaquée;

**Considérant que** la compagnie albertaine Questerre Energy Corp a demandé l'invalidation des règlements qui protègent nos sources d'eau potable;

**Considérant que** le Comité de pilotage continue d'intervenir auprès du gouvernement et a demandé une autorisation au tribunal d'intervenir dans la contestation de Questerre Energy Corp afin de faire valoir la nécessité de maintenir les règlements qui protègent nos sources d'eau potable;

**Considérant que** le Comité de pilotage a besoin des fonds pour assurer cette intervention;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité des conseillers de la Municipalité du Canton de Melbourne d'autoriser le versement du reste des sommes disponibles dans le fonds intermunicipal de défense de l'eau au Comité de pilotage pour sa demande d'intervention à la Cour supérieure dans la contestation de Questerre Energy Corp.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright it is resolved unanimously by the councillors of the Township of Melbourne to authorize the payment of the rest of the sums available in the intermunicipal fund for the defense of water to the *Comité de pilotage* for its request to intervene in the Superior Court in the challenge of Questerre Energy Corp.

**Entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal avec la Ville de Richmond** : 2020-11-02 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil. / This point is postponed to a future session of this Council.

**Offre de service – Gestim** : 2020-11-02 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Officialisation du nom en usage – Parc de la Rivière** : 2020-11-02, 10 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne désire officialiser le nom d'un parc sur le lot # 3 511 072;

**Attendu que** l'odonyme public doit être approuvé par la Commission de Toponymie;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission de Toponymie d'approuver l'odonyme « Parc de la Rivière » pour le parc situé sur la route 143 ayant pour numéro de lot 3 511 072.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, and resolved unanimously by the Council of the Township of Melbourne to ask the *Commission de Toponymie* to approve the name « *Parc de la Rivière* » for the park located on route 143 with lot number 3 511 072.

**Régime de retraite des employés municipaux** : 2020-11-02, 11 Un communiqué concernant la participation de la Municipalité du Canton de Melbourne au Régime de Retraite des Employés municipaux du Québec (RREMQ) a été déposé. Au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, les organismes auront l'opportunité de modifier leurs choix.

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité qu'il n'y ait aucun changement à apporter au Régime de Retraite des Employés municipaux pour l'année 2021.

A notice regarding the participation of the Township of Melbourne in the retirement plan for municipal employees of Quebec (RREMQ) was tabled. On January 1<sup>st</sup> of each year, the organizations have the opportunity to modify their choice of plans.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously that there is no change to the retirement plan for the municipal employees for the 2021 year.

**Archiviste** : 2020-11-02, 12 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la compagnie HB Archivistes, s.e.n.c, (1 127,94 \$ pour 4 jours de travail) relativement à la gestion des documents, et des archives en 2021, telle que décrite dans l'offre de services datée du 18 octobre 2020.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved to accept the offer of HB Archivistes to work 4 days in updating the documents and archives of the municipality in 2021, as mentioned in the company's offer of service, dated October 18<sup>th</sup>, 2020.

**Entente intermunicipale 2021** : 2020-11-02, 13 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François propose une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique d'une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographie;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne désire participer à cette entente selon les conditions suivantes;

Ressource rédaction et support-conseil : 50 \$/heure

Ressource cartographie et support technique : 30 \$/heure

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne réserve un montant d'heure pour l'année 2021 selon la répartition suivante : **(41)** heures à la ressource rédaction et support-conseil et huit **(8)** heures à la ressource cartographique et soutien technique.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council will participate in the inter-municipal agreement concerning urban planning and mapping services; that the Municipality will reserve for the year 2021 a block of **(41)** hours for compilation and consulting services, and eight **(8)** hours for mapping and technical services.

**Trans-Appel** : 2020-11-02, 14 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, stipulé initialement dans le protocole d'entente;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif, Trans-Appel, l'organisation du service du transport adapté;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte d'adhérer au service du transport adapté pour l'année 2021 et de payer la quote-part de 4,12 \$ par personne pour un montant total de 4 383,68 \$;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2021 : déplacement local 3,75 \$; déplacement vers Sherbrooke : 8,25 \$;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte les prévisions budgétaires 2021 de l'organisme Trans-Appel.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved to budget an amount of 4 383,68 \$ as Melbourne's contribution to the financing of Trans-Appel for the 2021 year.

**Infotech – webinaire sur la taxation 2021** : 2020-11-02, 15 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister au webinaire sur la taxation 2021 offerte par Infotech; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to attend the 2021 taxation webinar offered by Infotech, and to authorize the expenses mentioned in the enrolment form for this activity.

**Congé des Fêtes** : 2020-11-02, 16 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller il est résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved that the municipal office will be closed from December 24<sup>th</sup>, 2020 until January 4<sup>th</sup>, 2021 included.

**Calendrier des séances 2021** : 2020-11-02, 17 **Attendu que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires de la prochaine année en y fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité que les séances ordinaires du conseil débuteront à 19 h 30 et que le calendrier s'établisse comme suit :

11 janvier/January 11 (lundi)	1 février/February 1 (lundi)
1 mars/March 1 (lundi)	6 avril/April 6 (mardi)
3 mai/May 3 (lundi)	7 juin/June 7 (lundi)
5 juillet/July 5 (lundi)	2 août/August 2 (lundi)
7 septembre/September 7 (mardi)	4 octobre/October 4 (lundi)
15 novembre/November 15 (lundi)	6 décembre/December 6 (lundi)

**Qu'un avis public** du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved to adopt the above calendar concerning the regular meetings of council for the year 2021 and that the meetings will begin at 7:30 p.m.

**Fête des Nouveaux-nés** : 2020-11-02, 18 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à participer à la fête des Nouveaux-nés organisée par la Ville de Richmond pour les citoyens de Richmond, Melbourne et Cleveland en janvier 2021.

Moved by councillor Langeveld, seconded by the councillor Miller, it is resolved to participate in a celebration to recognize the new babies of



the year to be held in January 2021, organized by the Town of Richmond for the citizens of Richmond, Melbourne and Cleveland.

**Demande de contribution annuelle pour 2021 – La Société d'histoire du comté de Richmond** : 2020-11-02, 19 **Attendu que** la Société d'histoire du comté de Richmond a présenté une demande d'aide financière afin de contribuer à couvrir les frais annuels fixes;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté de la Société d'histoire du comté de Richmond de promouvoir l'histoire et la culture de notre région;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible aux défis associés avec la crise de la COVID-19 pour les organismes sans but lucratif;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 2 000 \$ pour 2021; que l'aide financière ne soit pas récurrente, mais sera réévaluée d'année en année; que le conseil souhaite connaître à la fois la perte de revenus et les coûts supplémentaires que la Société d'histoire du comté de Richmond a encourus liés à la pandémie.

Whereas the Richmond County Historical Society has presented a request for financial assistance to contribute towards their fixed annual costs; whereas the council of the Municipality of the Township of Melbourne is aware of the challenges associated with the COVID-19 crisis for non-profit organizations; whereas the council is aware of the goal of the Richmond County Historical Society to promote the history and culture of our region;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes a financial assistance of 2 000 \$ for 2021; that this financial assistance is not recurrent but will be re-evaluated from year to year; that council wants to know about both the loss of revenue and the additional costs that the Richmond County Historical Society has incurred related to the pandemic.

**Demande d'appui – Centre d'Art de Richmond – dans le cadre des appels de projets au Fonds Région et Ruralité de la MRC du Val-Saint-François** : 2020-11-02, 20 **Attendu que** le Centre d'Art de Richmond souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre des appels de projets au Fonds Région et Ruralité de la MRC du Val-Saint-François pour la restauration de l'accès exclusif à la Salle Patrick-Quinn;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Centre d'Art de Richmond à la demande de subvention dans le cadre des appels de projets au Fonds Région et Ruralité de la MRC du Val-Saint-François pour la restauration de l'accès exclusif à la Salle Patrick-Quinn.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne supports the *Centre d'Art de Richmond* in their request to apply for financial assistance under the *Fonds Région et Ruralité de la MRC du Val-Saint-François* to restore the exclusive access to the Patrick-Quinn room.

**Demande d'appui – Centre de ski de fond Richmond-Melbourne inc. - dans le cadre des appels de projets au Fonds Région et Ruralité de la MRC du Val-Saint-François** : 2020-11-02, 21 **Attendu que** le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre des appels de projets au Fonds Région et

Ruralité de la MRC du Val-Saint-François pour réparer le toit de la bâtisse d'accueil et les murs de l'atelier;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne à la demande de subvention dans le cadre des appels de projets au Fonds Région et Ruralité de la MRC du Val-Saint-François pour réparer le toit de la bâtisse d'accueil et les murs de l'atelier.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne supports the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* in their request to apply for financial assistance under the *Fonds Région et Ruralité de la MRC du Val-Saint-François* to repair the roof of the reception building and the walls of the workshop.

**Publicités/dons** : 2020-11-02, 22 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif :

Armée du Salut	100 \$
Comité ÉLÉ	70 \$
Paniers de Noël	500 \$
Trio Étudiant	500 \$

Moved by councillor Miller seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for donations to non-profit organizations.

**Avenant à l'offre de service d'EXP. – réfection du chemin de Montréal – élaboration d'un modèle hydraulique du cours d'eau** : 2020-11-02, 23 **Attendu que** l'offre de service professionnel dans le cadre du projet de réfection d'un tronçon du chemin de Montréal consistait à la préparation de plans et devis incluant une étude hydraulique (sans rapport) permettant la conception des nouveaux ponceaux;

**Attendu qu'**une demande d'autorisation a été déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour une intervention en milieux humides et hydriques;

**Attendu que** le MELCC exige l'élaboration d'un modèle hydraulique du cours d'eau à l'étude et d'une partie du cours d'eau récepteur situé plus loin et la délimitation du bassin versant de ce cours d'eau;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu unanimement que le conseil accepte l'avenant à l'offre de service professionnel du 5 novembre 2018 de la firme EXP. au montant estimé de 6 000 \$ (plus taxes) pour l'élaboration d'un modèle hydraulique du cours d'eau, et ce, selon l'avenant déposé en date du 28 octobre 2020.

Whereas the offer for professional services of the project to repair a section of the Montreal road consisted in the preparation of plans and specifications including a hydraulic study (without report) allowing for the design of the new culverts; whereas an authorization request has been submitted to the MELCC for an intervention in wet and aquatic environments; whereas the MELCC requires a hydraulic model of the watercourse under study and part of the receiving watercourse located further away and the delimitation of the water basin of this watercourse;

It is moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison and resolved unanimously that the council accepts the addendum to the offer of professional services of November 5<sup>th</sup>, 2018 from the firm EXP. in the estimated amount of 6 000 \$ (plus taxes) for a hydraulic model of this

watercourse, and this, according to the amendment filed on October 28<sup>th</sup>, 2020.

**Résolution respectant les modalités du guide au programme TECQ 2019-2023** : 2020-11-02, 24 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**Attendu que** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité

**Que** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**Que** la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**Que** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no. 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**Que** la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**Que** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvées par la présente résolution;

**Que** la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no. 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Whereas the Township of Melbourne has acknowledged the guide concerning the methods of the governmental contribution within the framework of the gasoline excise grant (TECQ 2019-2023); whereas the municipality has to respect the terms of this guide to receive the funding available and confirmed in a letter from the *ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Morrison, and resolved unanimously that the municipality makes a commitment to respect the modalities of the guide which apply; that the Municipality confirms with the present resolution that the attached programming includes true realized costs and reflects eligible cost estimates for the work.

**SSIRR – répartition des quotes-parts 2021** : 2020-11-02, 25 **Attendu que** le Service de Sécurité d'Incendie de la région de Richmond a adopté un budget de 505 112 \$ pour l'année 2021;

**Attendu que** la quote-part du Canton de Melbourne s'élève au montant de 110 398 \$;

**Attendu que** les quatre municipalités membres du Service de Sécurité d'Incendie doivent approuver le budget et la répartition des quotes-parts de la Régie d'incendie;

**Attendu que** le budget pour 2021 a déjà été approuvé lors d'une réunion précédente en octobre avec le numéro de résolution 2020-10-05, 17;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité, que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve une quote-part de 110 398 \$ représentant la part du Canton de Melbourne du budget adopté par le Service de Sécurité d'Incendie pour l'année 2021.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright, it is resolved to approve an amount of 110 398 \$ representing the Township of Melbourne's share of the budget adopted by the SSIRR for the year 2021.

**Achat regroupé – autocollants bac bleu – tri des matières résiduelles** : 2020-11-02 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Factures** : 2020-11-02, 26 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 118 508,70 \$) et des chèques émis (montant : 21 181,28 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (118 508,70 \$) and the payments issued (21 181,28 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia – appui au projet de création d'une Corporation de développement du Pays de l'ardoise** : 2020-11-02, 27 **Attendu que** le comité de rayonnement de la Ville de Richmond souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur projet de création d'une corporation de développement régional pour faire rayonner la région regroupant les municipalités de Canton de Melbourne, Canton de Cleveland, Ulverton, Kingsbury et Richmond par une revitalisation commerciale, urbaine, patrimoniale et touristique;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le comité de rayonnement de la Ville de Richmond à leur projet de création d'une corporation de développement régional pour faire rayonner la région regroupant les municipalités de Canton de Melbourne, Canton de Cleveland, Ulverton, Kingsbury et Richmond par une revitalisation commerciale, urbaine, patrimoniale et touristique.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne supports the *comité de rayonnement de la Ville de Richmond* in their project to create a regional development corporation to promote the region bringing together the municipalities of Township of Melbourne, Township of Cleveland, Ulverton, Kingsbury and Richmond through commercial, urban, heritage and tourism revitalization.

**Levée de la séance** : 2020-11-02, 28 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 21 h 55. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 7 décembre 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Morrison that this meeting be closed at 9:55 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, December 7<sup>th</sup>, 2020.

---

James Johnston  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 3e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt.

---

James Johnston  
Maire